

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE BUDGET**

**14 DÉCEMBRE 2020  
18 H 28**

Séance spéciale budget du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 14 décembre 2020, à 18 h 28, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent et Gaétan Marcil, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Par vidéoconférence : Madame la conseillère Brigitte Collin

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2020-534 Adoption du budget 2021  
Ville de Varennes**

CONSIDÉRANT que le Conseil doit adopter le budget de la municipalité pour la prochaine année financière;

CONSIDÉRANT que le budget doit prévoir des revenus égaux aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le budget pour l'année 2021, prévoyant des dépenses au montant de 44 850 000 \$ et des revenus pour un montant équivalent soit et est adopté, le tout tel que joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

**2020-535 Adoption du programme triennal d'immobilisations  
2021-2022-2023**

CONSIDÉRANT que le programme triennal d'immobilisation doit présenter les modes de financement des dépenses en immobilisation;

CONSIDÉRANT que le programme présenté répond aux prévisions du Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 totalisant une somme de 62 869 300 \$ soit adopté tel que présenté et joint aux présentes comme si au long récit.

ADOPTÉE.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 18 h 30.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Martin Damphousse

---

Me Marc Giard, OMA